

Page: 1/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1. Identificateur de produit

· Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

· UFI: CRK0-H07M-S00V-1GQ6

· 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange <u>ou</u> utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

Emploi de la substance / de la préparation Colle / Adhésif

· 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

KLEBCHEMIE
M.G.Becker GmbH & Co. KG
Chimie S.a.r.l.
Max-Becker-Str. 4
D - 76356 Weingarten / Baden
Allemagne

KLEIBERIT
Chimie S.a.r.l.
200, rue de Paris
F - 67116 Reichstett
France

· Service chargé des renseignements:

Téléphone: +49 7244 62 0 Téléphone: +49 7244 62 152 FAX: +49 7244 700 0 FAX: +49 7244 700 152

Email: hse@kleiberit.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+45 8988 2286 France (français, anglais)

+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1. Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 GHS/CLP

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · 2.2. Éléments d'étiquetage
- · Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- · Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de

toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

(suite page 2)

Page: 2/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 1)

· 2.3. Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.
- · Composants dangereux:

N° d'enregistrement Identification / Classification GHS-CLP

%

CAS: 64-17-5 éthanol

90-95%

EINECS: 200-578-6 Flam. Lig. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319

Reg.nr.: 02-2119752552-39-XXXX

CAS: 25322-68-3 polyéthylène-glycols

5-10%

NLP: 500-038-2 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions

communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1. Description des mesures de premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

- · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3.** Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1. Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3. Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, gravier, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Assurer une aération suffisante.

(suite page 3)

Page: 3/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 2)

· 6.4. Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Respecter les réglementations nationales.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- · 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1. Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:
- · DNEL

64-17-5 éthanol

Dermique DNEL long terme 343 mg/kg (homme)
Inhalatoire DNEL courte terme 1.900 mg/m3 (homme)

DNEL long terme 950 mg/m3 (homme)

· PNEC

64-17-5 éthanol

PNEC-eau douce 0,96 mg/l (non spécifié)
PNEC-l'eau de mer 0,79 mg/l (non spécifié)
PNEC-sédiments d'eau douce 3,6 mg/kg (non spécifié)
PNEC-L'eau de mer des sédiments 2,9 mg/kg (non spécifié)
PNEC-sol 0,63 mg/kg (non spécifié)
PNEC-usine de traitement des eaux usées 580 mg/l (non spécifié)

N° CAS - Désignation de la substance Type Valeur Unité

64-17-5 éthanol

VLEP (France) Valeur momentanée: 9500 mg/m³, 5000 ppm

Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 1000 ppm

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1907 mg/m³, 1000 ppm

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1920 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 960 mg/m³, 500 ppm SSc;

25322-68-3 polyéthylène-glycols

VME (Suisse) Valeur à long terme: 500 mg/m³ SSc;

· 8.2. Contrôles de l'exposition

Limiter la durée d'exposition à:

8 heures

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

Page: 4/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 3)

- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Protection des mains: Gants de protection
- Matériau des gants Gants en caoutchouc synthétique
- · Protection des yeux/du visage Lunettes de protection
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physiqueCouleur:LiquideBleu

Odeur: Genre alcool
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: -114,5 °C

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition 78 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: 3,5 Vol %
· Supérieure: 15 Vol %
· Point d'éclair: 13 °C

• **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Température de décomposition:
 pH
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Viscosité:

Viscosité cinématiqueDynamique:Non déterminé.Non déterminé.

Solubilité

· l'eau à 20 °C: 1.000 g/l

Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 59 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
Densité relative.
Densité de vapeur:
ca. 0,82 g/cm³
Non déterminé.
Non déterminé.

· 9.2. Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

• Température d'inflammation: 425 °C

320 °C

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif: toutefois, des mélanges

explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Changement d'état

· Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

· Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles néant
 Gaz inflammables néant

(suite page 5)

Page: 5/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

néant

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 4)

Aérosols néant
 Gaz comburants néant
 Gaz sous pression néant

· Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables.

Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant

Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant : Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1. Réactivité

· Peroxydes organiques

voir l'article 10.3

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 10.2. Stabilité chimique Stable lorsque conservé et utilisé correctement.
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3. Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4. Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5. Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6. Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64-17-5 éthanol

Oral LD_{50} 10.470 mg/kg (rat) Dermique LD_{50} 20.000 mg/kg (lapin) Inhalatoire LC_{50} /4 h 116,9 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Page: 6/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 5)

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1. Toxicité
- · Toxicité aquatique:

64-17-5 éthanol

LC₅₀ 13.000 mg / I / 96h (Elritze - Pimephales promelas) (OECD 203)

EC₅₀ 12.340 mg / I / 48h (daphnia)

Methode ASTM E 729-80 Süßwasser

EC₅₀ 858 mg / I / 24h (daphnia) (OECD 202)

EC₅₀ 275 mg / I / 72h (algue) Methode: OECD 201

- · 12.2. Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3. Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4. Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.6. Autres effets néfastes
- Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Aucune pollution des eaux connue.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1. Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

07 02 04* autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation:

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA UN1170

· 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR 1170 ÉTHANOL mélange · IMDG, IATA ETHANOL mixture

· 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

· Classe 3 Liquides inflammables. • Étiquette 3

14.4. Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

(suite page 7)

Page: 7/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8	
 · 14.5. Dangers pour l'environnement · 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: 	(suite de la page 6) Non applicable. Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D
Stowage Category 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	A Non applicable.
· ADR · Quantités limitées (LQ) · Quantités exceptées (EQ)	1L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
· Catégorie de transport · Code de restriction en tunnels	2 D/E
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Faire attention à Pos no 2 - Identification des dangers

- · Directive 2012/18/UE Seveso-III:
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des ingrédients est répertorié.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · Règlement (CE) N° 1907/2006 REACH, ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Réglement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/114
- Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- · Prescriptions nationales:
- · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Réservé aux utilisateurs professionnels.
- Réglementation française (décret n ° 2011-321): classe C
- · 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 8)

Page: 8/8

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 09.03.2021 Numéro de version 6 Révision: 05.03.2021

Nom du produit: KLEIBERIT 882.8

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Service établissant la fiche technique: Sécurité & Environnement
- · Numéro de la version précédente: 1

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

F